

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GABRIEL CHEVRY

Un aspect du problème des personnes âgées : leurs conditions de résidence et de logement

Journal de la société statistique de Paris, tome 101 (1960), p. 203-213

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1960__101__203_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1960__101__203_0)

© Société de statistique de Paris, 1960, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

UN ASPECT DU PROBLÈME DES PERSONNES ÂGÉES : LEURS CONDITIONS DE RÉSIDENCE ET DE LOGEMENT

Un véritable problème économique et social des personnes âgées se pose dans la plupart des pays occidentaux. Ce sont les pays qui ont connu à la fois une diminution progressive de la natalité au cours du xix^e siècle et du premier tiers du xx^e, et un allongement de la durée moyenne de la vie humaine consécutif à une chute de la mortalité générale. Ces pays enregistrent aussi bien une augmentation régulière du nombre des personnes âgées de 65 ans et plus, qu'un accroissement de la proportion de ces personnes dans la population totale.

34 — (1) Cf. « Quelques problèmes soulevés par l'étude de la mortalité aux âges élevés », *Bulletin de l'I. I. S.* 3, Rome, 1954, p. 218 et 219.

(2) Cf. La communication mentionnée à la note précédente, p. 220 et 221.

(3) Cf. « La mortalité des vieillards », *Population*, 1951-2, p. 194, note 1.

En France, par exemple, le nombre de ces personnes est passé de 2 316 000 en 1851 (6,8 % du total) à 5 179 000 en 1954 (11,5 %) et doit atteindre vraisemblablement 6 592 000 en 1981 (12,8 %).

On conçoit que ces personnes âgées, en nombre et en proportion croissants, dont la plupart sont économiquement inactives ou très peu actives et qui vivent par suite de retraites, de pensions et d'allocations d'aide sociale souvent insuffisantes, posent un ensemble de problèmes du fait que leurs conditions de vie sont médiocres et en font des sous-consommateurs, et d'autre part que leur existence doit être assurée par une population active dont l'importance relative ne cesse de diminuer.

En Angleterre où ces problèmes se posent de la même façon qu'en France, une Commission Nationale Consultative sur l'emploi des personnes âgées a été réunie en 1953 pour rechercher des solutions. En France, le Gouvernement a constitué, par décret du 8 avril 1960, une Commission d'étude des problèmes de la vieillesse qui a pour tâche d'étudier « les problèmes posés par l'emploi et les conditions d'existence des personnes âgées, et de proposer au Gouvernement les solutions à donner à ces problèmes dans le cadre d'une politique d'ensemble ».

*
* *

Bien que l'augmentation considérable, en valeur absolue comme en valeur relative, du nombre des personnes âgées (1) pose par elle-même des problèmes économiques et sociaux, il semble permis de se demander si ces problèmes ne sont pas aggravés en France par les conditions de résidence et de logement de beaucoup de ces personnes, conditions qui se sont profondément modifiées depuis un siècle.

La proportion de la population de tous âges vivant dans des communes dites rurales (moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu) n'a pas cessé de décroître, passant de 72,7 % en 1856 à 59,1 % en 1901, 50,9 % en 1962 et 44 % seulement en 1954. Dans le même temps, la part de la population vivant de l'agriculture dans la population totale est tombée de 52,9 % en 1856 à 23,2 % en 1954. En ce qui concerne plus spécialement les personnes de 65 ans et plus, la proportion de celles qui vivent dans les villes de plus de 10 000 habitants a doublé entre 1901 et 1954 comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU 2. — *Progrès de l'urbanisation.*
Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, vivant dans des villes
de plus de 10 000 habitants.

Groupes d'âges	1901	1954
	%	%
65-74 ans	21,1	41,7
75 ans et plus	19,3	37,2
65 ans et plus	20,6	40,1

Il apparaît donc que le nombre de personnes âgées vivant à la campagne a diminué notablement, tandis qu'augmentait dans une large proportion celui des personnes âgées habitant dans les villes.

Or, il semble incontestable que les conditions d'existence de ces personnes sont beaucoup plus difficiles à la ville. Dans les petites communes, les gens âgés vivent généralement

(1) Dans tout ce qui suit, le terme « personnes âgées » concerne, sauf indication contraire, les personnes de 65 ans et plus.

dans une maison qui leur appartient, avec l'appoint d'un jardin familial et à proximité immédiate de leurs enfants, s'ils en ont. Dans les villes au contraire, les personnes âgées sont plus isolées. Les conditions de logement offertes aux jeunes ménages ne leur permettent qu'exceptionnellement de loger avec eux des parents âgés. D'autre part, la mentalité sur ce point a changé et bien peu nombreux sont les jeunes ménages qui consentent à vivre avec leurs parents lorsque la crise du logement ne les y contraint pas.

Ces circonstances paraissent créer des difficultés particulières aux personnes âgées qui habitent les villes.

*
* *

Pour préciser davantage les conditions de résidence et de logement des personnes âgées, nous aurons recours à certains résultats du Recensement de la population réalisé en 1954. Un échantillon au 1/20^e et un sous-échantillon au 1/100^e des documents recueillis à cette occasion ont fait l'objet de chiffrements particuliers qui ont permis une étude approfondie de la composition des « ménages » et des « noyaux familiaux » qui peuvent les constituer. On a appelé conventionnellement :

— « ménage » : l'ensemble des personnes qui habitent un même logement, y compris les sous-locataires, mais non compris les domestiques et salariés logés ;

— « noyau principal du ménage » : le groupe de personnes ayant à sa tête le chef de ménage et comprenant tout le ménage, sauf les personnes qui constituent des noyaux secondaires ;

— « noyau secondaire » : un groupe de personnes faisant partie du ménage, constitué, soit par un couple autre que celui du chef de ménage et ayant ou non des enfants appartenant au ménage, soit par une personne autre que le chef de ménage, non mariée (célibataire, veuve ou divorcée) ayant au moins un enfant faisant partie du ménage.

Il en résulte qu'un noyau secondaire comprend toujours au moins deux personnes, alors que le noyau principal peut n'en comporter qu'une.

Tous les résultats présentés ci-dessous concernent les personnes âgées de 65 ans et plus au 10 mai 1954.

I. — Répartition selon le type de ménage

Le Recensement de 1954 a distingué les ménages ordinaires et les ménages collectifs, ces derniers étant constitués par des groupements de personnes logées dans certains établissements (hôpitaux, hospices, internats, communautés religieuses, grands hôtels) et qui souvent prennent leurs repas en commun. Ont pu constituer ainsi des ménages collectifs :

- les pensionnaires des hôpitaux, hospices qui n'avaient pas de domicile ailleurs ;
- le personnel infirmier et de service de ces établissements qui y était logé ;
- les membres des communautés religieuses ;
- les professeurs, surveillants et personnel de service des internats ;
- le personnel de service des grands hôtels.

Signalons d'autre part que dans tous les tableaux ci-après, l'expression « non mariés » englobe les célibataires, les veufs et les divorcés.

Le tableau 3 fait apparaître tout d'abord que la population des personnes âgées compte plus de 3 millions de femmes pour 2 millions d'hommes seulement, soit 3 femmes pour 2 hommes, et que cette disproportion s'accroît encore pour les vieillards de 75 ans et plus (1 195 000 femmes contre 697 000 hommes) ce qui s'explique par la surmortalité masculine.

En revanche, on trouve au total 1 372 000 hommes mariés contre 929 000 femmes

mariées seulement. Cette différence pourrait surprendre, mais il ne faut pas oublier que les hommes mariés étant souvent plus âgés que leur femme, un nombre non négligeable d'hommes mariés de plus de 65 ans peuvent avoir une épouse de moins de 65 ans.

D'après le tableau 3 bis les hommes âgés sont mariés dans la proportion de 68,3 %, alors que les femmes âgées ne le sont que dans celle de 29,3 % et cette différence s'accroît pour les personnes de plus de 75 ans (55 % d'hommes mariés contre 15,5 % seulement de femmes mariées).

On constate également que la vie en ménages collectifs n'affecte qu'une proportion assez faible des personnes âgées (moins de 5 %), qu'elle est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes et que la fréquence de ce mode d'existence double pour chaque sexe lorsqu'on passe du groupe d'âge 65-74 ans au groupe 75 ans et plus.

Le tableau 2 suivant fournit la répartition en pourcentage des personnes âgées vivant en ménages collectifs suivant 4 catégories de ces ménages.

TABLEAU 2. — *Personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménages collectifs. Répartition suivant la catégorie de ces ménages.*

Groupes d'âges	Hommes					Femmes				
	Ensemble	Communités religieuses	Hospices de vieillards	Hôpitaux cliniques	Autres	Ensemble	Communités religieuses	Hospices de vieillards	Hôpitaux cliniques	Autres
65 à 74 ans	100	3,2	52,3	36,0	8,5	100	17,9	35,9	40,2	6,9
75 ans et plus	100	3,6	63,6	24,3	8,5	100	14,0	51,7	26,5	7,8
65 ans et plus	100	3,4	58,0	30,1	8,5	100	15,6	45,0	32,0	7,4

TABLEAU 3. — *Répartition des personnes de 65 ans et plus suivant le type de ménage et suivant leur situation matrimoniale (simplifiée) (en milliers).*

Groupes d'âges	Hommes						Femmes					
	en ménages ordinaires			en ménages collectifs			en ménages ordinaires			en ménages collectifs		
	mariés	non mariés	Ensemble	mariés	non mariés	Ensemble	mariés	non mariés	Ensemble	mariés	non mariés	Ensemble
65 à 74 ans	982	296	1 278	6	30	36	738	1 173	1 911	6	57	63
75 ans et plus	379	282	661	5	31	36	181	921	1 102	4	88	92
TOTAL	1 361	578	1 939	11	61	72	919	2 094	3 013	10	145	155
	2,011						3,168					

TABLEAU 3 bis. — *Répartition selon les mêmes critères de 100 personnes de chaque sexe et tranche d'âge.*

Groupes d'âges	Hommes					Femmes				
	Ensemble	mariés	non-mariés	en ménages ordinaires	en ménages collectifs	Ensemble	mariées	non mariées	en ménages ordinaires	en ménages collectifs
65 à 74 ans	100	75,3	24,7	97,3	2,7	100	37,7	62,3	96,8	3,2
75 ans et plus	100	55,0	45,0	94,8	5,2	100	15,5	84,5	92,2	7,8
65 ans et plus	100	68,3	31,7	96,4	3,6	100	29,3	70,7	95,1	4,9

On voit que, dans ce groupe particulier de personnes âgées, les communautés religieuses abritent entre 3,9 et 5,6 fois plus de femmes que d'hommes, mais qu'en contrepartie plus de

la moitié des hommes (vivant en ménages collectifs), et près des deux tiers au delà de 75 ans, échouent à l'hospice, la proportion étant nettement plus faible pour les femmes (35 % pour les 65 à 74 ans et un peu plus de la moitié pour les plus de 75 ans).

II. — Conditions de résidence et de logement des personnes âgées vivant dans des ménages ordinaires.

1). Répartition selon la catégorie de communes de résidence.

Les personnes âgées de chaque sexe sont classées dans le tableau 4 suivant leur état matrimonial (simplifié) et suivant qu'elles résident à la campagne ou à la ville. Toutefois, il a paru utile de faire une distinction :

- pour la population rurale, entre les agriculteurs et les non agriculteurs;
- pour la population urbaine, entre la Région parisienne et les autres villes;

d'où quatre catégories de population.

Ce tableau montre que, si la moitié exactement des femmes âgées habitent les communes rurales, on y trouve une proportion un peu plus forte (56,4 %) des hommes âgés.

En outre, la résidence à la campagne devient plus fréquente lorsque l'âge s'élève, la proportion des ruraux atteignant 62,5 % pour les hommes de 75 ans et plus et 52,8 % pour les femmes du même âge. On constate aussi que la Région parisienne et les autres villes abritent, quel que soit l'âge, une proportion plus forte de femmes âgées que d'hommes âgés.

D'autre part, on peut tirer du tableau 4 la répartition suivante de 100 personnes âgées suivant leur lieu de résidence, comparée à la répartition de 100 personnes de tous âges.

		Sur 100 personnes		Sur 100 personnes de tous âges
		de 65 à 74 ans	de 75 ans et plus	
Habitent des communes rurales	{ Agriculteurs	21,5	25,1	22,6
	{ Non agriculteurs . .	28,9	31,3	23,7
Habitent des villes		35,9	33,0	38,5
Habitent la région parisienne		13,6	10,6	15,2
ENSEMBLE		100	100	100

Ce qui montre que les villes en général comptent une proportion de personnes âgées inférieure à leur part dans la population totale et d'autant plus faible que les personnes sont plus âgées. Ceci tient pour une faible part au retour à la campagne qu'effectuent un certain nombre de retraités urbains, et surtout au fait que l'émigration vers les villes, et spécialement vers la région parisienne, a été en s'amplifiant au cours des 100 dernières années. Les générations les plus anciennes sont moins bien représentées dans les villes que les générations plus jeunes.

Enfin, il convient de signaler une anomalie que présente le tableau 4 : le nombre des hommes mariés agriculteurs est très supérieur à celui des femmes mariées classés agriculteurs, alors que la différence est dans le sens contraire pour les gens mariés non-agriculteurs. Ceci résulte surtout du fait que de nombreuses femmes d'agriculteurs se sont déclarées inactives et ont par suite été classées comme « ruraux non-agriculteurs ». Il convient de rappeler d'autre part que des hommes âgés de 65 ans et plus peuvent avoir une épouse de moins de 65 ans qui ne figure donc pas dans le tableau.

TABLEAU 4. — *Personnes de 65 ans et plus vivant dans des ménages ordinaires.*
Répartition suivant la situation matrimoniale simplifiée et la catégorie de commune (en milliers).

Groupes d'âges et situation matrimoniale		Hommes					Femmes				
		Communes rurales		Communes urbaines		Ensemble	Communes rurales		Communes urbaines		Ensemble
		Agricul- teurs	non agricul- teurs	Région parisienne	Autres villes		Agricul- teurs	Non agricul- teurs	Région parisienne	Autres villes	
65 à 74 ans	Mariés . . .	280	232	129	341	982	116	262	91	269	738
	Non mariés .	95	74	38	89	296	195	355	178	445	1 173
	Total (1)	375	306	167	430	1 278	311	617	269	714	1 911
	% . .	(29,3)	(24,0)	(13,0)	(33,7)	(100)	(16,3)	(32,3)	(14,0)	(37,4)	(100)
		(53,3)		(46,7)			(48,6)		(51,4)		
75 ans et plus	Mariés . . .	136	96	34	113	379	31	70	18	62	181
	Non mariés .	107	75	23	77	282	171	310	111	329	921
	Total (1)	243	171	57	190	661	202	380	129	391	1 102
	% . .	(36,6)	(25,9)	(8,7)	(28,8)	(100)	(18,3)	(34,5)	(11,7)	(53,5)	(100)
		(62,5)		(37,5)			(52,8)		(47,2)		
ENSEM- BLE	Mariés . . .	416	328	163	454	1 361	147	332	109	331	919
	Non mariés .	202	149	61	166	578	366	665	289	774	2 094
	Total (1)	618	477	224	620	1 939	513	997	398	1 105	3 013
	% . .	(31,8)	(24,6)	(11,6)	(32,0)	(100)	(17,0)	(33,1)	(13,2)	(36,7)	(100)
		(56,4)		(43,6)			(50,1)		(49,9)		

(1) Pourcentage de la colonne ensemble pour chaque sexe.

2) Chefs de ménages et de noyaux secondaires.

Le tableau 5 ci-dessous classe les seules personnes âgées qui sont chefs de ménage ou de noyaux secondaires, selon la catégorie de lieu de résidence.

TABLEAU 5. — *Personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans des ménages ordinaires et ayant qualité de chef de ménage ou de noyau secondaire.*
Répartition selon la catégorie de commune (en milliers)

Catégories		Hommes					Femmes				
		Communes rurales		Communes urbaines		Ensem-ble	Communes rurales		Communes urbaines		Ensem-ble
		Agricul-teurs	Non agricul-teurs	Région pari-sienne	Autres villes		Agricul-teurs	Non agricul-teurs	Région pari-sienne	Autres villes	
Chefs de ménage	ne comportant pas de noyau secondaire . .	421	382	189	508	1 500	193	417	208	499	1 317
	Comportant un noyau secondaire	78	26	15	47	166	25	25	13	37	100
	TOTAL	499	408	204	555	1 666	218	442	221	536	1 417
Chefs de noyau secondaire		39	15	6	16	76	5	5	2	4	16
Total général		538	423	210	571	1 742	223	447	223	540	1 433
Nombre total de personnes de 65 ans et plus vivant en ménages ordinaires		618	477	224	620	1 939	513	997	398	1 105	3 013

Les différences entre les totaux généraux fournis par ce tableau (1 742 000 hommes et 1 433 000 femmes) et les totaux correspondants des tableaux 2 et 4 représentent :

— pour le sexe masculin, les hommes âgés isolés, recueillis par un noyau familial principal et qui, par suite de leur isolement, ne constituent pas un noyau secondaire. Ils sont au nombre de 193 000; (voir tableau 6)

— pour le sexe féminin : d'une part, les femmes âgées isolées, recueillies par un noyau principal (712 000), d'autre part, les épouses âgées d'un chef de ménage, ou d'un chef de noyau (919 000, d'après les tableaux 2 et 4).

Là, la balance ne se réalise pas exactement avec le total général des femmes âgées, du fait qu'un petit nombre de femmes mariées se sont déclarées chef de ménage ou chef de noyau secondaire, et figurent par suite à la fois parmi les 1 433 000 femmes chefs de ménage ou de noyau, et parmi les 919 000 femmes mariées.

On peut constater que 90 % des hommes âgés vivant en ménages ordinaires sont chefs de ménage ou de noyau et 86 % chefs de ménage. Pour les femmes, les proportions sont beaucoup plus faibles : 47 % de chefs de ménage ou de noyau, et 46,5 % de chefs de ménage.

3) Différents types de ménages dans lesquels vivent des personnes âgées.

Les situations particulières étant extrêmement diverses, il a été nécessaire de les ramener à un certain nombre de types qui sont les suivants :

Ménages restreints constitués soit	$\left\{ \begin{array}{l} \text{par un homme seul} \\ \text{par une femme seule} \\ \text{par un couple seul} \end{array} \right.$	
Ménages simples constitués par	$\left\{ \begin{array}{l} \text{— un homme non marié,} \\ \text{chef de ménage} \\ \text{— une femme non mariée,} \\ \text{chef de ménage} \\ \text{— un couple marié} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{et d'autres personnes ne for-} \\ \text{mant pas noyau secondaire} \\ \text{(enfants, ascendant, parent} \\ \text{ou autre).} \end{array} \right.$
Ménages complexes constitués par	$\left\{ \begin{array}{l} \text{— un homme non marié} \\ \text{chef de ménage} \\ \text{— une femme non mariée} \\ \text{chef de ménage} \\ \text{— un couple marié} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{avec un ou plusieurs noyaux} \\ \text{secondaires et, éventuellement,} \\ \text{d'autres personnes ne formant} \\ \text{pas noyau secondaire (enfants,} \\ \text{ascendant, parent ou autre).} \end{array} \right.$

Rappelons qu'un noyau secondaire est toujours composé de deux personnes au moins (par exemple : un couple marié, avec ou sans enfants, un ascendant et son enfant non marié, une fille veuve et ses enfants, etc...).

Le tableau 6 fournit séparément pour les hommes âgés non mariés, les femmes âgées non mariées, et les hommes âgés mariés, la répartition selon leur place dans le ménage et par catégorie de lieu de résidence. Quant à la répartition analogue des femmes âgées mariées, elle devrait être en principe la même que celle des hommes âgés mariés, mais un nombre important d'hommes mariés de plus de 65 ans ont une femme qui n'a pas atteint cet âge. Nous avons vu plus haut qu'il n'existait en 1954 que 919 000 femmes âgées mariées contre 1 361 000 hommes âgés mariés.

Les commentaires que peut appeler ce tableau sont les suivants :

Hommes non mariés : Sur 578 000 au total, 350 000 (60,6 %) habitent la campagne et 228 000 (39,4 %) les villes; d'autre part 222 000 (soit 38,4 %) vivent absolument seuls et 193 000 (33,4 %) ont été recueillis par un foyer. On peut observer en outre que si 57 % des 385 000 non recueillis vivent dans des communes rurales et 43 % dans les villes, dont 13 % dans la région parisienne, les proportions sont tout à fait différentes pour les recueillis : 67 %

à la campagne et 33 % seulement dans les villes, dont 7 % seulement dans la région parisienne ce qui confirme ce qui a été dit au début, à savoir que l'accueil d'une personne âgée dans un ménage plus jeune est plus rare en ville, et notamment dans la région parisienne, que dans les communes rurales.

Femmes non mariées : Les répartitions des femmes non mariées selon la catégorie de lieu de résidence et selon leur place dans le ménage est assez différente de celle que nous venons de constater pour les hommes non mariés : 49 % de ces femmes vivent à la campagne et 51 % dans les villes; d'autre part 948 000 (soit 45 %) vivent absolument seules et 712 000 (soit 34 %) ont été recueillies par un ménage plus jeune.

Ce dernier résultat est assez remarquable si on le compare au résultat analogue qui a été obtenu pour les hommes recueillis (33,4 %). On aurait pu penser a priori que les femmes âgées non mariées étaient plus volontiers accueillies par un jeune ménage que les hommes âgés et ceci en raison des services plus étendus que peut rendre une femme (travaux domestiques, garde d'enfants, liberté de travailler donnée à l'épouse du chef de ménage). On voit qu'il n'en est rien, ce qui prouve que les familles qui accueillent à leur foyer un parent âgé se montrent moins intéressées qu'on ne pouvait le craindre.

Il faut remarquer pourtant qu'une femme âgée vit plus facilement absolument seule qu'un homme âgé. Cette considération n'est sans doute pas sans influence sur la fréquence de l'accueil d'un homme âgé au foyer de l'un de ses descendants.

En outre, on constate que si, sur les 1 382 000 femmes non recueillies, 732 000 (soit 53 %) résident dans les villes, dont 15 % dans la région parisienne, les 712 000 femmes recueillies habitent les villes dans la proportion de 46,5 %, et la région parisienne, dans celle de 11,4 % seulement.

TABLEAU 6. — *Personnes âgées de 65 ans et plus et vivant dans des ménages ordinaires.*
Répartition selon leur place dans le ménage et par catégorie de lieu de résidence
(en milliers)

Place dans le ménage	Ensemble	Communes rurales		Communes urbaines	
		Agriculteurs	Non agriculteurs	Région parisienne	Autres villes
1) Hommes non mariés					
Vivant seul	222	62	63	29	68
Chef de ménage simple	116	37	28	16	35
Chef de ménage complexe	47	19	12	2	14
Recueilli par un noyau principal	193	83	46	14	50
TOTAL	578	201	149	61	167
2) Femmes non mariées					
Vivant seul	948	139	315	143	351
Chef de ménage simple	332	54	90	52	136
Chef de ménage complexe	102	26	26	13	37
Recueillie par un noyau principal	712	146	234	81	251
TOTAL	2,094	365	665	289	775
3) Hommes mariés					
Vivant seul (1)	17	5	5	3	4
Chef de ménage restreint (couple)	802	193	219	103	287
Chef de ménage simple	332	116	71	38	107
Chef de ménage complexe	125	62	17	12	34
Chef d'un couple formant un noyau recueilli	85	40	17	7	21
TOTAL	1,361	416	329	163	453

(1) Ce cas constitue une anomalie, mais en fait un certain nombre d'hommes se sont déclarés à la fois « marié » et « vivant seul ».

On peut calculer d'autre part que sur 100 femmes âgées non mariées au total 15,7 sont recueillies dans une commune urbaine et 3,9 dans la région parisienne, alors que sur 100 hommes âgés non mariés 11,1 seulement trouvent un accueil en ville, dont 2,4 dans la région parisienne.

Ces résultats conduisent à tempérer quelque peu, pour les ménages habitant les villes et spécialement la région de Paris, le brevet de désintéressement décerné ci-dessus et confirment les difficultés qu'éprouvent les ménages urbains à recueillir des personnes âgées.

Hommes mariés : Sur les 1 361 000 hommes âgés mariés, 745 000 (soit près de 55 %) habitent des communes rurales, et 163 000 (soit 12 %) la région parisienne, 85 000 seulement (soit 6,25 %) sont les chefs d'un couple recueilli; 33 % d'entre eux résident dans les villes, dont 8 % seulement la région parisienne.

Ces résultats ne sauraient surprendre. En ville et notamment à Paris, il est encore plus difficile d'accueillir un couple âgé qu'une personne seule.

4) Proportion de personnes âgées propriétaires de leur logement.

Le tableau 7, ci-dessous, présente, pour les trois types de ménages les plus simples, la proportion des chefs de ménages qui sont propriétaires de leur logement, avec la répartition habituelle par catégorie de lieu de résidence.

TABLEAU 7. — *Proportion des chefs de quelques types simples de ménages ordinaires propriétaires de leur logement*

Groupes d'âges du chef de menage et types de ménages		Ensemble	Communes rurales		Communes urbaines	
			Agriculteurs	Non agriculteurs	Region parisienne	Autres villes
			p, 100			
65-74 ans	{ Homme vivant seul . . .	47,9	67,2	56,9	38,5	20,0
	{ Femme vivant seule . . .	42,2	65,9	50,3	32,5	15,1
	{ Couple vivant seul . . .	56,0	75,2	67,1	33,4	45,7
75 ans et plus	{ Homme vivant seul . . .	55,8	71,3	59,9	44,2	28,0
	{ Femme vivant seule . . .	46,1	64,1	60,6	34,1	17,7
	{ Couple vivant seul . . .	59,6	73,6	67,3	32,3	48,9

Pour la France entière, la proportion des propriétaires varie entre 42 et près de 60 %. Elle est plus forte pour les personnes de 75 ans et plus que pour les personnes de 65 à 74 ans. Dans chaque tranche d'âge, ce sont les femmes seules qui sont le moins fréquemment propriétaires et les couples qui le sont le plus.

On constate d'autre part que les proportions les plus élevées concernent les agriculteurs (64 à 75 %) ce qui ne saurait surprendre, puis les ruraux non-agriculteurs. La région parisienne manifeste des proportions comprises entre 32 et 44 %; tandis que les autres villes connaissent les proportions les plus faibles (descendant jusqu'à 15 % seulement pour les femmes seules de 65 à 74 ans) sauf pour les couples qui, eux, comprennent de 45 à 49 % de propriétaires.

*
* *

Pour compléter les renseignements présentés ci-dessus et qui sont tirés des résultats du recensement de 1954, il a paru utile d'y ajouter quelques données d'origines diverses, qui concernent elles aussi les conditions d'existence des personnes âgées.

a) Pourcentage de personnes âgées n'ayant aucun enfant survivant et de couples - ayant un seul enfant survivant.

Le recueil d'une personne âgée au foyer d'un ménage plus jeune, et qui est le plus souvent celui d'un enfant marié, était assez fréquent autrefois. Nous avons montré plus haut, qu'en 1954, il n'était pas devenu rare, puisqu'il intéresse une personne âgée non mariée sur 3, mais qu'il était devenu difficile dans les agglomérations urbaines. Mais encore faut-il, pour que ce recueil soit possible, que la personne âgée ait encore au moins un enfant survivant, bien qu'elle puisse se faire accueillir par un frère ou une sœur plus jeune, ou encore par un neveu, par un petit-fils, etc...; ces cas sont toutefois plus rares.

Les tableaux 8 et 9 donnent la proportion, par groupe d'âge et par sexe, des personnes âgées n'ayant aucun enfant survivant et celle des couples ayant un seul enfant survivant.

Ces proportions sont tirées des résultats du recensement de 1946, la question relative au nombre des enfants encore vivants n'ayant pas été posée à celui de 1954. Mais cette ancienneté relative de l'information paraît sans importance, les proportions dont il s'agit n'évoluant que très lentement dans le temps, surtout pour les générations les plus vieilles.

On voit que cette proportion des personnes sans enfant survivant est, à chaque âge, un peu plus élevée pour les femmes que pour les hommes, ce qui paraît dû au fait que, les femmes se mariant en général plus jeunes que les hommes, l'âge moyen des enfants d'une femme de 70 ans, par exemple, est plus élevé que celui des enfants d'un homme du même âge; par suite, il y a une plus forte probabilité pour que les enfants de cette femme soient déjà tous décédés. En revanche, la proportion varie très peu avec l'âge.

TABLEAU 8. — *Proportion des personnes âgées n'ayant aucun enfant survivant en 1946*

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble
	— %	— %	— %
60-64 ans	25,7	28,3	27,1
65-69 ans	25,4	28,4	27,2
70-74 ans	24,6	28,6	27,0
75-79 ans	24,3	29,7	27,5
80 ans et plus	23,8	29,2	27,4

TABLEAU 9. — *Proportion des couples ayant un seul enfant survivant en 1946*

Groupes d'âges	%
— %	— %
60-64 ans	27,5
65-69 ans	26,6
70-74 ans	26,0
75-79 ans	25,2
80 ans et plus	25,0

On peut dire en gros qu'une personne âgée sur 4 n'a pas d'enfant survivant et qu'une autre n'a qu'un enfant survivant, ce qui limite dans une large mesure les possibilités d'accueil au foyer d'un descendant.

b) Personnes âgées occupant des logements neufs.

Une enquête par sondage, réalisée en 1959 auprès des occupants de logements construits depuis le recensement de 1954 dans les villes de plus de 50 000 habitants, a montré que, sur 100 occupants de ces logements, 3,7 seulement étaient âgés de plus de 65 ans, cette proportion s'abaissant à 1,6 % dans la région parisienne. Or, le pourcentage des personnes âgées dans la population totale est en 1960 de 11,6 %.

c) Migrations intérieures de personnes âgées.

Nous avons affirmé, au début de cette étude, que l'existence des personnes âgées dont

les ressources sont modestes, rencontre, dans les grandes villes, des difficultés particulières, à moins qu'elles n'aient la chance de disposer d'un logement assez vaste pour pouvoir en sous-louer une partie. Il serait donc intéressant de savoir dans quelle proportion ces personnes quittent les villes pour se retirer à la campagne. Malheureusement, on ne dispose en France, faute de déclarations de changements de résidence, d'aucune donnée sérieuse et complète sur les migrations intérieures. On ne possède que quelques indications très imparfaites et fragmentaires fournies par les changements de commune d'inscription électorale.

En 1958, où ces changements ont été très nombreux par suite de l'importance des consultations électorales entreprises, les balances nettes des arrivées et départs de personnes âgées de plus de 65 ans, enregistrés par l'ensemble des communes rurales, par les communes urbaines (sauf Paris) et même par la zone suburbaine de Paris, ont été insignifiantes et toutes positives. En revanche, l'agglomération de Paris a connu, contre 8 455 arrivées, 14 973 départs, soit une émigration nette de 6 518 personnes. Ce nombre ne représente toutefois que 1,3 % de la population de plus de 65 ans vivant dans l'agglomération parisienne. Sur ces 6 518 personnes, 3 739 (plus de la moitié) se sont retirées dans des communes rurales et 1 101 dans la zone suburbaine de Paris.

Les retours à la campagne de personnes âgées restent donc assez rares. Pourtant, on peut dire qu'une proportion notable de ces personnes est née hors de Paris. Une comparaison des répartitions par âge de la population recensée dans la région parisienne en 1921 et 1926 montre que l'immigration nette à Paris, entre ces deux dates, de personnes ayant entre 20 et 25 ans (1) représente 45 % pour les hommes et 30 % pour les femmes des populations de la même tranche d'âge recensée en 1921.

G. R. CHEVRY